

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

20 avril 2018 – n°

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A UNE ASSOCIATION

Il est proposé d'attribuer, sur les crédits réservés au Budget Primitif 2018, la subvention suivante pour participer aux dépenses de fonctionnement de l'association.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à verser une subvention à l'association telle que définie ci-dessous :

Fonction 5201 (solidarité) : - HORIZONS 2000..... 2500 €

Extrait certifié conforme
Le Maire,